

République Française
Département : INDRE
Arrondissement : (Le) Blanc
CIRON - Commune

Séance du jeudi 09 juillet 2026

Délibération N° DE_049_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	12	12
Date de la convocation : 29/06/2026		
Pour	Contre	Abstention
12	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le neuf juillet deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie), sous la présidence de Florian LAFOUX.

Présents : Florian LAFOUX, Jean-Marie PAGNARD, Marie DOS REIS VIANA, Bruno LAFOUX, Laure BOUGON, Philippe CHAMBLET, Marie-Noëlle CHAULET, Marion DESQUESNES MAILLOCHON, Laurent GOUBARD, Céline PAGNARD, Maria PELLETIER, Didier PONTON

Représentés :

Absents et Excusés : Jérôme BLONDEAU, Jean FUENTES, Florence GIARD

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Didier PONTON est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Vente de terrain, chemin des Varennes

Suite à la réponse positive du conseil municipal pour vendre à 3 propriétaires, une parcelle dans la continuité de chacune leur propriété, M le Maire présente le coût du bornage et lui demande de fixer le prix de vente.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- fixe le prix de vente à 8€ le m². Ce prix intègre le prix du terrain et les frais de bornage.
- décide que les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs.
- charge M le Maire de signer tous documents nécessaires à cette vente.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Florian LAFOUX
Président de séance



Didier PONTON
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 11/07/2026
Date de réception de l'AR: 11/07/2026
036-213600539-DE_049_2026-DE
A G E D I

DE_049_2026

